

maintenant : " N'avons-nous pas dit que Ontario nous enverrait des officiels pour opprimer le peuple des Provinces Maritimes, sans égard à ses droits." Quand le gouvernement envoie un homme qui maltraite le peuple des Provinces Maritimes, il fait du tort non-seulement à ces Provinces, mais aussi à Ontario et Québec parce que leur action est en contradiction avec ce que j'ai dit à mes constituants—qu'il pouvaient avoir confiance dans l'esprit de justice et d'honneur de ces grandes Provinces qui agiraient toujours d'une manière équitable envers les peuples de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Quand feu M. JOSEPH HOWE a proposé le plan de construire des chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse, ce qui a été subseqüemment adopté dans le Nouveau-Brunswick, on n'avait pas l'intention de construire des chemins de fer qui devaient être conduits sur ce que M. BRYDGES appelle des principes commerciaux. Le peuple du pays a été invité à prendre son propre argent dans le trésor public, pour subvenir aux frais de construction de ces chemins de fer, n'ayant pas en vue d'être récompensé par les recettes, mais ayant en vue l'augmentation du trafic et des revenus du pays. Cette politique a très-bien réussi, et le succès en est prouvé par la grande augmentation venant des revenus de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et qui sont entrés dans le trésor de la Puissance.

L'HON. M. CARTWRIGHT. — Si l'hon. monsieur désire le savoir, je puis lui dire que les dépenses sont d'un million de plus que les recettes.

L'HON. M. TUPPER. — L'augmentation des revenus va dans le trésor de la Puissance. Est-ce que le Canada n'a pas donné vingt millions de piastres au chemin de fer du Grand-Tronc pour encourager et faciliter le transport dans Ontario et Québec ? cependant le gouvernement ne cherche pas à mettre ce chemin en opération sur des principes commerciaux, ou d'en obtenir des revenus. Alors est-il juste et équitable d'opprimer les Provinces Maritimes en essayant de leur imposer un tarif dont il n'avait jamais été question auparavant. Il n'y a pas toujours eu un déficit dans les chemins de fer ; le déficit n'est que temporaire. Le temps viendra lorsque les dépenses en seront cou-

vertes par les recettes. Que M. BRYDGES a-t-il fait ? Il est descendu aux Provinces Maritimes et il en a foulé aux pieds tous les intérêts. Tout était mal depuis le commencement jusqu'à la fin,—tout devait être changé. L'hon. ministre de la Marine et des Pêcheries sait que les propositions qui ont été faites par M. BRYDGES d'un bout à l'autre des lignes, ont manqué, et que des changements doivent être faits non-seulement une fois mais deux fois. Je dis que l'administration de M. BRYDGES a été un fiasco complet en égard aux résultats obtenus. Il y a moins d'argent dans le trésor de la Puissance aujourd'hui qu'il n'y aurait eu si M. BRYDGES n'avait jamais visité ce chemin. Il aurait été reçu plus d'argent avec l'ancien tarif qu'il en est maintenant perçu avec le nouveau. L'adoption de sa politique a éloigné les agriculteurs du chemin de fer, et ceux qui, auparavant, auraient transporté leurs produits en charrs les transportent maintenant dans leurs traîneaux. Tous les intérêts ont été affectés. Dans ma partie du pays, les cultivateurs, confiants dans la bonne foi du gouvernement, firent des contrats pour la livraison de leur foin à Halifax, à 130 milles de distance. Tous ces contrats ont dû être remplis, avec une perte pour les contracteurs, parce que, sans donner une heure d'avis, des charges additionnelles furent imposées, changeant par là même, une transaction profitable en une transaction désavantageuse. Une variété d'industries ont pris naissance le long de ces lignes de chemins de fer, et un bon matin le peuple s'est aperçu que cet homme (M. BRYDGES) qui avait été envoyé par le ministre des Travaux Publics pour opprimer le peuple des Provinces Maritimes, leur avait tout à coup imposé un tarif qui avait paralysé entièrement les industries dans lesquelles ils étaient engagés. Pour mettre fin au mécontentement et à l'agitation, M. BRYDGES vient de l'avant et dit : " Je vais défaire tout ce que j'ai fait ; je vais créer des taux spéciaux." M. L'ORATEUR, c'est investir un homme d'énormes pouvoirs dont il est indigne, parce qu'il en abusera. C'est donner à M. BRYDGES le pouvoir de favoriser ici et là certaines industries et l'on pourra soupçonner le gouvernement de ne pas rendre justice égale aux diverses pro-